

Convocation du 09 février 2016

Affichage du 09 février 2016

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 09 (+ 1 à partir de 9h35)

### **ORDRE DU JOUR**

- Approbation du compte rendu du 14 janvier 2016
- Approbation du compte rendu du 28 janvier 2016
- Approbation du Compte de gestion du trésorier et du Compte Administratif 2015 du lotissement le verger.
- Affectation du résultat du budget 2015 du lotissement le verger.
- Vote du Budget primitif 2016 du lotissement le verger.
- Accord de subvention aux associations
- Compte rendu des commissions
- Questions diverses

L'an deux mil seize, le quinze février à 20h30, les membres du Conseil Municipal se sont réunis sous la présidence de Laurence DESCHAMPS, Maire.

Présents : Jean-François AULNETTE, Dominique DENIS, Sylvie De CHITRAY, Daniel GENDRY, Jean-François GUILOIS, Jean-Savin LEGOUAIS, Jean-René MÉNAGE, Elisabeth ROUSSELET,

Absents excusés : Céline DUVAL donne pouvoir à Dominique DENIS

Secrétaire de séance : Jean-René MÉNAGE. Daniel GENDRY

### **APPROBATION DES DEUX DERNIERS COMPTES RENDUS :**

En l'absence de remarque formulée, le compte rendu de la séance du 14 janvier et celui du 28 janvier 2016 ont été approuvés à l'unanimité par les membres du Conseil.

### **APPROBATION DU COMPTE DE GESTION DU TRESORIER ET DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DU LOTISSEMENT DU VERGER n°2016-02-01**

Mme DESCHAMPS présente le Compte de gestion du trésorier de l'année 2015. Ce dernier est chargé d'encaisser les recettes et de payer les dépenses ordonnancées par le maire.

ANNEE 2015	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
Recettes	-	9 379.36	9 379.36
Dépenses	29 344.48	9 379.36	38 723.84
Totaux	- 29344.48	0.00	x

Elle présente également le Compte Administratif de la commune pour la même période. Ce compte est le relevé exhaustif des opérations financières réalisées.

Mme Le Maire quitte la salle au moment du vote.

M. MENAGE, 1<sup>er</sup> adjoint, prend momentanément la présidence de la séance. Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2015, Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de

gestion dressé par le Trésorier et le compte administratif de la commune.

Mme Le Maire reprend la présidence de la séance.

**AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET 2015 LE VERGER n°2016-02-02**

L'affectation du résultat de 2015 cumulé avec ceux de l'exercice précédent donne un résultat de clôture de :

	Résultat de clôture de l'exercice précédent 2014	Part affectée à l'investis. Exercice 2015	RESULTAT de l'exercice en cours 2015	RESULTAT DE CLOTURE CUMULE
INVESTISSEMENT	- 149 141.71	x	- 29 344.48	- 178 486.19
FONCTIONNEMENT	2 231.45	x	-	2 231.45
TOTAUX	- 146 910.26	x	- 29 344.48	- 176 254.74

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats 2015 de la façon suivante :

	Résultat	Affecté au BP 2016
Résultat de clôture Investissement	- 178 486.19	001 DI
+ OU - RAR	-	Reste à Réaliser
déficit à combler		
Déficit couvert par le Fonctionnement		1068 RI
Reste pour la section Fonctionnement	2 231.45	002 RF

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2016 LE VERGER n°2016-02-03**

Mme DESCHAMPS présente le BP 2016.

Cet acte juridique autorise le Maire à engager les dépenses et recettes votées.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	26 448.53 €	208 091.94 €
Dépenses	26 448.53 €	208 091.94 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Budget Primitif LE VERGER 2016.

**SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS ET ORGANISMES DIVERS**

Mme le Maire présente les différentes demandes de subventions.

Après échange sur l'ensemble des sollicitations, et compte tenu des difficultés financières de la commune, les élus souhaitent ajourner la décision jusqu'au vote du budget de la commune en mars.

Arrivée de Mme Cécilia GERMAIN à 21 h 35.

**COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

Néant

## **QUESTIONS DIVERSES**

### **Labellisation « sur le chemin de la nature » n°2016-02-04**

L'association Mayenne Nature Environnement (MNE), dans la cadre d'un partenariat avec l'école de Châtelain, travaille depuis deux ans avec les enfants sur la faune et la flore sur le parcours autour des étangs de Vaubertron. Au fur et à mesure des interventions, il a semblé opportun à l'association MNE de proposer à la mairie de Châtelain la labellisation « sur le chemin de la nature ».

Déposé en 2006 par M.N.E., ce label concerne actuellement une vingtaine de sites dont certains appartiennent à des communes (Changé, Peuton, Marigné-Peuton, Laval ...). Les objectifs de l'action "Sur le chemin de la nature" sont de :

- Promouvoir des modes de gestion différents favorisant la biodiversité,
- Rendre accessible la nature ordinaire au plus grand nombre,
- Permettre aux enfants de découvrir la nature à proximité de l'école,
- Communiquer sur la volonté des partenaires à préserver durablement ces sites.

Ce partenariat entre MNE et la commune est matérialisé par la délibération du 14 mars 2013 et la signature d'une charte. Il se concrétise par l'implantation par MNE du logo indiquant que le site est labellisé et l'entretien assuré suivant les méthodes dites « durables » par la commune, pendant 5 ans. L'inauguration est prévue le vendredi 20 mai.

Suite à la présentation du projet de labellisation, le Conseil municipal autorise Mme le Maire à signer la charte et à appliquer le cahier des charges d'entretien qui lui est associé.

### **Syndicat d'eau de Bierné – SIAEP-**

Un compte rendu de la réunion du jeudi 11 février du syndicat d'eau de Bierné est présenté par Daniel GENDRY.

Cette réunion a eu lieu en présence de M. P. VIGNES, Préfet de Mayenne et de M. P. BARBERA, Directeur Adjoint des Territoires.

Suite à une décision de la nouvelle Préfète du Maine et Loire, le retrait du SIAEP des Communes du 49, est annoncé à compter du 01/01/2018.

Or une taille optimale du syndicat doit être recherchée permettant une viabilité financière, technique et environnementale comme le soulignait le projet du Schéma Départemental de Coopération Intercommunale.

Dans cette logique, une prise de compétence eau et assainissement par la Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier semble se dessiner.

### **Zone blanche de téléphonie mobile**

La commune a été identifiée comme intégrant le périmètre des zones blanches mobiles et reconnue comme telle par arrêté. Nous bénéficierons donc, dans les prochaines semaines, du programme annoncé par le Président de la République afin que la commune de Châtelain soit couverte en téléphonie mobile dès la fin de l'année, on l'espère.

### **Toiture de la salle des fêtes :**

Une légère fuite récurrente au niveau du plafond au-dessus du bar a été constatée, dès que les pluies sont importantes.

Une première intervention de nettoyage a déjà eu lieu sur le toit. Malgré cela, la fuite persiste.

Le nécessaire va être fait pour trouver l'origine.

**Toiture de l'église :**

La mairie a déposé plusieurs demandes de subventions pour réaliser la rénovation de la toiture de l'église qui est devenue urgente pour des raisons de sécurité. Cependant, ces travaux représentant un coût conséquent pour la commune actuellement, l'idée de création d'une association est lancée, afin d'aider aux financements. Pour plus d'informations, contactez Jean-René Ménage (06 47 81 19 55).

**Cour de la mairie :**

La cour de la mairie a été dés herbée. La pose d'une bâche et de gravier rendra cet espace propre et convivial.

**Séance levée à 23 h 15**

**Prochaine séance le mardi 15 mars 2016 à 20 h 30.**

<b>Délibérations prises</b>	<b>Membres présents</b>	<b>Signatures ou Observations Préciser si « pouvoir »</b>
APPROBATION COMPTE GESTION ET COMPTE ADMINISTRATIF 2015 LE VERGER n°2016-02-01  AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET 2015 LE VERGER n°2016-02-02  VOTE BUDGET PRIMITIF 2016 LE VERGER n°2016-02-03  LABELLISATION « sur le chemin de la nature » n°2016-02-04	Laurence DESCHAMPS	
	Jean-René MENAGE	
	Daniel GENDRY	
	Cécilia GERMAIN	
	Jean-François GUILOIS	
	Jean-François AULNETTE	
	Élisabeth ROUSSELET	
	Dominique DENIS	
	Jean-Savin LE GOUAIS	
	Sylvie de CHITRAY	
Céline DUVAL		